

BUDGET 2014-2015

Le budget de la relance de l'économie et du redressement des finances publiques du Québec

Québec, le 4 juin 2014 – Le ministre des Finances, M. Carlos Leitão, a présenté aujourd'hui le budget du Québec 2014-2015, le budget de la relance de l'économie et du redressement des finances publiques.

« Nous voulons que l'économie du Québec crée plus de richesse et d'emplois. Nous voulons en même temps mettre fin au déséquilibre structurel des finances publiques, qui nous endette chaque année davantage et limite de façon croissante notre liberté d'action. Avec le budget 2014-2015, le gouvernement engage la première étape de ce passage obligé que nous devons emprunter pour rétablir enfin l'équilibre budgétaire. L'édifice que nous voulons bâtir s'appuiera sur deux colonnes robustes, soit une économie prospère et des finances publiques enfin assainies », a déclaré le ministre.

Une action selon cinq axes pour relancer l'économie

Le ministre a expliqué que pour relancer l'économie, le gouvernement allait agir selon cinq axes. Le premier prendra la forme de nouveaux appuis aux investissements privés, en portant l'accent sur les PME, notamment manufacturières. Le deuxième sera la mise en œuvre de la stratégie maritime, un plan pour exploiter de manière responsable le potentiel maritime du Québec tout en développant une expertise environnementale unique. Le troisième sera la renaissance du Plan Nord dans ses dimensions économique, sociale et environnementale. Le quatrième sera la mise en valeur des ressources naturelles présentes sur l'ensemble du territoire. Enfin, le dernier axe sera la poursuite des investissements dans les infrastructures, tout en contrôlant la dette et en respectant la capacité de payer des Québécois.

Le retour à l'équilibre budgétaire prévu pour 2015-2016

Le ministre Leitão a confirmé que le gouvernement allait respecter l'échéancier prévu pour le retour à l'équilibre budgétaire. Les cibles de déficits seront cependant revues pour tenir compte de révisions à la baisse aux revenus ainsi que de dépassements anticipés aux dépenses de programmes. À cet effet, le ministre a noté que les éléments conjoncturels qui ont contribué aux faibles résultats économiques en 2013 devraient se dissiper graduellement. La croissance économique du Québec s'accélénera, pour s'établir à 1,8 % en 2014 et à 2,0 % en 2015.

Le ministre a annoncé que le déficit s'établira à 3,1 milliards de dollars en 2013-2014 et à 2,35 milliards de dollars en 2014-2015. Le retour à l'équilibre budgétaire est prévu pour 2015-2016.

« Le déficit budgétaire de l'année 2013-2014 est plus élevé de 600 millions de dollars par rapport à ce qui était prévu par le précédent gouvernement, il y a à peine trois mois. Pour 2014-2015 et 2015-2016, si rien n'était fait, le Québec serait confronté à des déficits respectifs de 5,9 milliards de dollars et de 7,6 milliards de dollars. Cette situation, confirmée par le Vérificateur général, est inacceptable. Les dépenses croissent toujours plus vite que les revenus, ce qui est la définition même d'un déficit structurel. Il faut s'attaquer enfin à ce problème, avant que d'autres ne nous l'imposent », a-t-il déclaré.

Le ministre a expliqué que le gouvernement s'engageait à gérer de manière responsable les dépenses et à optimiser la reddition de comptes de l'appareil gouvernemental. Tous les ministères et organismes, ainsi que les sociétés d'État, y contribueront. Le retour à l'équilibre budgétaire se fera sans augmentation des impôts ou des taxes, à l'exception de mesures auxquelles une large majorité de citoyens devrait adhérer, dans le respect des conventions collectives des employés de l'État et en protégeant les services essentiels, soit principalement les services en santé, en éducation et aux personnes vulnérables.

Les gestes à poser pour revenir à l'équilibre budgétaire

Le ministre a déclaré que compte tenu des révisions au cadre financier, des efforts importants devront être réalisés pour atteindre le retour à l'équilibre budgétaire.

« D'ici le retour à l'équilibre budgétaire, la cible de croissance des dépenses consolidées sera fixée à un taux inférieur à celle des revenus. Ainsi, pour 2014-2015, elle sera de 1,9 %, alors que celle des revenus s'établira à 2,9 % », a annoncé le ministre.

Par ailleurs, il a réitéré que pour permettre un équilibre durable des finances publiques, il fallait procéder à une révision des programmes existants et de la fiscalité. À cette fin, deux commissions seront mises en place :

- la Commission sur la révision permanente des programmes, qui permettra un repositionnement et la mise en place d'un processus d'évaluation continu visant à recentrer l'action de l'état dans les programmes prioritaires, là où les besoins sont les plus criants;
- la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, présidée par M. Luc Godbout, qui aura pour mandat de dresser un état de situation de la fiscalité au Québec et de proposer les réponses nécessaires pour que le régime fiscal finance adéquatement les services publics tout en favorisant la croissance économique.

« Le budget 2015-2016 précisera les mesures additionnelles pour rétablir l'équilibre budgétaire, notamment en donnant suite aux travaux réalisés par les deux commissions », a indiqué le ministre.

Maintien des objectifs de réduction de la dette

Le ministre a souligné que la réduction du poids de la dette était une priorité du gouvernement. À cet égard, le budget 2014-2015 confirme le maintien des objectifs pour 2025-2026 à 45 % du PIB pour la dette brute et à 17 % du PIB pour la dette représentant les déficits cumulés.

« À la suite du retour à l'équilibre budgétaire, la moitié des surplus budgétaires de l'État sera allouée à la réduction de la dette par des versements supplémentaires au Fonds des générations. L'autre moitié sera affectée à la réduction des impôts, en privilégiant l'abolition graduelle de la contribution santé », a annoncé le ministre.

Un gouvernement transparent

Le ministre a conclu en faisant valoir que la présentation du budget et la discussion des mesures qui seront mises en œuvre seront marquées par le respect et par l'écoute. « Un dialogue permettra à tous les citoyens et à tous les groupes de s'informer de ces mesures, ainsi que de réagir aux initiatives annoncées. Nous serons transparents dans nos actions et dans l'utilisation des fonds publics », a-t-il déclaré.

« Dans mon pays de naissance, le Portugal, on dit *a esperança sempre entra quando deixamos a porta aberta*, ce qui signifie "l'espoir entre toujours par la porte que l'on a laissée ouverte". Ce budget ouvre des portes vers un avenir meilleur pour le Québec », a conclu le ministre.

Les citoyens peuvent dès maintenant s'informer sur le budget du Québec 2014-2015 en visitant le www.budget.finances.gouv.qc.ca/2014-2015.

Pour réagir au budget, les Québécois peuvent se rendre au www.decouvrezlebudget.gouv.qc.ca.

- 30 -

Source : Andrée-Lyne Hallé
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Finances
418 643-5270
514 873-5363